

Commerçants : les soldes d'hiver, c'est bientôt !



© 2024 Les Echos Publishing

Sauf en Lorraine et en outre-mer, les prochains soldes d'hiver auront lieu du 8 janvier au 4 février 2025.

Compte d'engagement citoyen des bénévoles associatifs : une déclaration d'ici fin décembre



© 2024 Les Echos Publishing

Les associations doivent, d'ici le 31 décembre 2024, confirmer le nombre d'heures de bénévolat réalisées par leurs bénévoles en 2023.

Insuffisance d'actif : quelles dettes peuvent être mises à la charge du dirigeant fautif ?



© 2024 Les Echos Publishing

Dans le cadre d'une action en responsabilité contre le dirigeant d'une société en liquidation judiciaire qui a commis une faute de gestion ayant contribué à l'insuffisance d'actif, seules les dettes nées avant le jugement d'ouverture peuvent être prises en compte.

Règlement intérieur des organismes reconnus d'utilité publique : des précisions



© 2024 Les Echos Publishing

Un récent arrêté détermine le contenu du règlement intérieur qui doit être adopté dans les associations et fondations reconnues d'utilité publique.

Échange de parcelles agricoles : les droits du locataire



© 2024 Les Echos Publishing

En cas d'échange de parcelles agricoles, leurs propriétaires respectifs ne peuvent pas imposer à l'exploitant locataire de l'une des parcelles concernées de demeurer sur la parcelle d'origine

Adoption des décisions collectives dans les SAS : à quelle majorité ?



© 2024 Les Echos Publishing

Dans les sociétés par actions simplifiées, une décision collective d'associés ne peut être valablement adoptée que si elle réunit au moins la majorité des voix exprimées. Les statuts ne peuvent donc pas prévoir que les décisions collectives soient adoptées par un vote minoritaire.

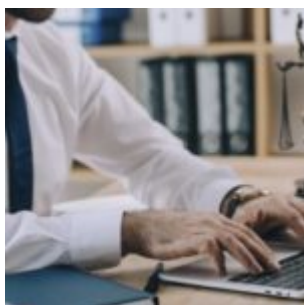
Vente de fruits et légumes frais : les emballages plastiques ne sont plus interdits !



© 2024 Les Echos Publishing

Le décret interdisant la vente sous emballage plastique des fruits et légumes frais vient d'être annulé par le Conseil d'État. Elle redevient donc autorisée.

Obligation pour une association de s'inscrire comme représentant d'intérêts



© 2024 Les Echos Publishing

Une société s'estimant lésée par une réforme législative ne peut pas porter plainte avec constitution de partie civile contre une association qui, sans s'être déclarée comme représentant d'intérêts, aurait mené des actions de lobbying en ce sens.

Les décisions à prendre dans

votre entreprise avant la fin de l'année



© 2024 Les Echos Publishing

Passage en revue des principales décisions à prendre et des actions à mener ou à finaliser dans votre entreprise d'ici la fin de l'année.

De nouvelles aides à la trésorerie pour les exploitants agricoles



© 2024 Les Echos Publishing

Pour aider les exploitants agricoles à surmonter les difficultés conjoncturelles et structurelles auxquelles ils sont actuellement confrontés, des prêts à moyen terme à taux bonifié et des prêts de consolidation à long terme leur seront prochainement proposés.